



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection des consommateurs

Question écrite n° 50812

Texte de la question

M. Gerard Cornu attire l'attention de M. le ministre delegue aux finances et au commerce exterieur sur les inquietudes exprimees par les responsables de la federation departementale d'Eure-et-Loir des Familles de France sur le projet de fermeture du centre technique regional de la consommation (CRTC) de Blois, siege actuel de l'organisation precitee. Il semblerait que le CRTC de Blois, qui a subi une reduction de 15 % de ses credits pour l'annee 1997, se voit reorganise dans le sens d'une adaptation a ces necessaires restrictions budgetaires afin de pouvoir remplir sa mission d'information et de formation des associations de consommateurs. Sans vouloir remettre en cause le bien-fonde des raisons qui ont motive ce projet de fermeture, il lui demande de lui apporter quelques precisions complementaires a ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Cornu Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50812

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : finances et commerce extérieur

Ministère attributaire : finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1997